



## **Initiative pour l'autodétermination: refus net de la commission du Conseil national**

Après les décisions claires du Conseil des États, la Commission des institutions politiques du Conseil national a examiné aujourd'hui l'initiative pour l'autodétermination et refusé nettement l'initiative ainsi qu'un contre-projet.

Au fil des délibérations parlementaires, les commissions ainsi que le plénum du Conseil des États ont confirmé l'appréciation des milieux économiques: l'initiative va à l'encontre d'intérêts majeurs de l'économie extérieure et sape les relations stables et fiables de la Suisse avec ses partenaires contractuels.

### **Un signal important pour le plénum du Conseil national**

Les décisions prises aujourd'hui par la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) de refuser nettement l'initiative, par 16 voix contre 9, ainsi qu'un contre-projet, par 14 voix contre 11, sont une bonne nouvelle. Ce faisant, la commission envoie un signal important à la Chambre basse qui examinera le projet pendant la session d'été. Il reste à espérer que le Conseil national choisira également d'exprimer son attachement à une Suisse qui a bonne réputation à l'échelle internationale, en raison de sa fiabilité et la sécurité juridique qu'elle offre, et peut s'affirmer, en tant que place économique, dans la concurrence mondiale grâce à des relations contractuelles stables avec l'étranger.